

Paris, le 23 février 2016

La filière porcine française agonise : Attention, urgence !

L'excès d'offre de viande porcine au niveau européen (plus de 10 millions de têtes en plus en 2015 par rapport à 2014, soit près de 4 %) est la **seule et unique raison** d'un prix désespérément bas, à peine supérieur à 1 €/kg dans l'Union européenne début 2015 puis en France plus récemment.

Face à cette réalité, les « causes du mal » sont connues (distorsions de concurrence entre pays européens, baisse du coût de l'alimentation, baisse de la consommation, embargo russe...) et force est de reconnaître que la multiplication des manifestations agricoles laisse les sphères politico-administratives de Bruxelles très dangereusement passives.

La France fait figure de première victime. Les troubles de l'été 2015 n'ont pas déclenché la prise de conscience espérée et un plan de sauvetage global reste à élaborer. Pire encore :

- la concentration entre les enseignes de la grande distribution a été actée par l'Autorité de la Concurrence tout comme les rapprochements entre sociétés de restauration. Le renforcement de la guerre des prix en sera une conséquence directe et ce n'est pas la féroce orientation des négociations 2016 qui viendra faire changer de cap : selon les acheteurs, les prix doivent baisser car les matières premières sont en déflation,...
- la F.I.C.T. vient de quitter INAPORC sur la base de raisons inavouées... mais à vrai dire, en position délicate car s'opposant à toute mise en évidence de l'origine des viandes sur les étiquettes ;
- le dossier de l'origine des viandes utilisées comme ingrédient dans les charcuteries-salaisons et dans les plats préparés n'avance qu'à petits pas. Les transformateurs, à l'échelle nationale comme européenne, y sont ouvertement opposés ; la Commission européenne défend la même position libérale malgré l'exigence des organisations de consommateurs et du Parlement européen. Dans ce contexte, nous devons soutenir l'initiative du gouvernement français qui vient de déposer un projet de décret pour rendre obligatoire cet étiquetage sur le territoire national ;
- la consommation de viande de porc baisse (qualité gustative insuffisante / informations médicales et nutritionnelles anxiogènes / viande « démodée »...) et la restructuration industrielle du secteur viande n'est pas encore terminée.

La crise perdure donc pour le plus grand malheur des producteurs et elle n'épargne pas les abatteurs-découpeurs qui se trouvent confrontés à un marché en « sur-offre », sur lequel toute notion de création de valeur a été (temporairement) perdue, avec en plus l'incidence d'éléments perturbateurs collatéraux tels que le poids plus élevés des porcs ;

.../...

Dans ce contexte, l'annonce par la FNSEA de la mise en place d'un fonds de secours abondé par la grande distribution et autorisé (de manière provisoire) par l'Autorité de la Concurrence est assurément une excellente nouvelle pour les éleveurs.

Culture Viande, tout en regrettant de n'avoir jamais été associé à la démarche, **y souscrit totalement**, mais invite au réalisme et au pragmatisme dans sa mise en œuvre. D'où quelques remarques et interrogations :

1. « 10 cts/kg à verser aux éleveurs par kg de porc » - « 20 cts/kg à prélever sur la filière par kg de viande ou de charcuterie »: de quoi parle-t-on pour atteindre une enveloppe de 100 millions d'euros en 6 mois ?
2. Un « pied de facture », représentant près de 7% du prix du produit en viande fraîche, ne peut qu'interférer avec la fixation du prix, notamment lors des appels d'offre « au moins disant » ou lors des promotions à marge zéro. Comment éviter cet écueil ?
3. Quel régime réserver aux sociétés de restauration et à leurs fournisseurs qui refusent systématiquement toute cotisation volontaire (CV), même lorsqu'elle est rendue obligatoire par un arrêté d'extension (CVO) ?
4. Comment imaginer la solidarité des restaurateurs et distributeurs qui vont voir se creuser le différentiel de prix entre les viandes et charcuteries françaises et celles proposées par l'Espagne, l'Allemagne et quelques autres européens ? L'analyse des flux qui entrent en France ne laisse aucun doute sur les volumes concernés d'où la mise en grande difficulté des découpeurs français.

L'ensemble de ces éléments doit conduire à une évidence : **l'alimentation du fonds doit se faire par un prélèvement direct au stade de la distribution à l'identique du schéma mis en place pour la filière des produits de la pêche.**

*« Après la réduction des cotisations sociales des éleveurs qui vient d'être annoncée et les quelques mesures distillées ces derniers mois, le fonds ainsi envisagé sera grandement apprécié mais il restera à traiter les problématiques conjoncturelles et structurelles de la filière porcine française : remettre « en phase » l'offre et la demande, procéder aux réformes structurelles qui s'imposent aux différents acteurs économiques, faire de l'Europe une zone économique harmonisée sans exceptions ni fiscales, ni sociales, ni environnementales. Tout le monde doit se sentir concerné : les professionnels de tous les maillons, les responsables politiques de tous les pays et les fonctionnaires de Bruxelles doivent désormais se presser pour éviter la catastrophe » a déclaré Jean-Paul Bigard, Président de **Culture Viande**.*

Contact : francois.cassignol@snivsnpc.fr - Tél. : 01 53 02 40 34 - 06 83 90 67 05